

PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2021 DANS LEUR INTEGRALITE ET DES CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2021

Vu l'article 30 alinéa 1 lettres d et f de la loi sur l'administration des communes (LAC) qui indique que le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,

vu l'article 19 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) qui précise la composition des comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (dont le contenu est listé à l'article 28 du RAC),

vu l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) qui mentionne les éléments liés à la présentation des comptes annuels,

vu le rapport de l'organe de révision transmis au Conseil municipal qui recommande l'approbation des comptes 2021,

vu l'article 107 de la loi sur l'administration des communes (LAC) qui fixe le délai d'approbation des comptes annuels au 15 mai au plus tard,

vu le préavis favorable de la commission finances, administration et sécurité (CFAS) du 2 mai 2022, sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

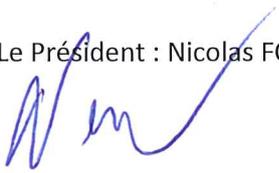
à la majorité simple

Par 13 oui, 4 non et 2 abstentions sur 19 CM présents

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 16'630'675.91 aux charges et de CHF 17'356'204.68 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 725'528.77. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 1'181'827.88 et résultat extraordinaire de CHF - 456'299.11.

3. D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 1'627'351.73 aux dépenses et de CHF 00.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 1'627'351.73.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 50'966'700.20.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 1'197'699.62 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus et les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Le Président : Nicolas FOURNIER



Le Secrétaire : Xavier FRANCEY



Annexe : comptes annuels 2021 dans leur intégralité

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

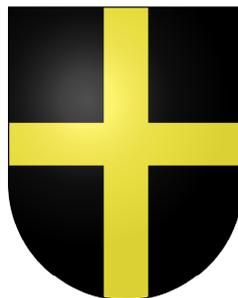
Fondée en 1892

BfB

**Commune de Confignon
Confignon**

Exercice 2021

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal



Le 29 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
au Conseil municipal de la

**Commune de Confignon
Confignon**

Genève, le 29 mars 2022
66/als/6

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Madame le Maire, Mesdames les Conseillères administratives,



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément au mandat qui nous a été confié, des comptes annuels ci-joints de la Commune de Confignon, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoises, le message du Conseil administratif (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

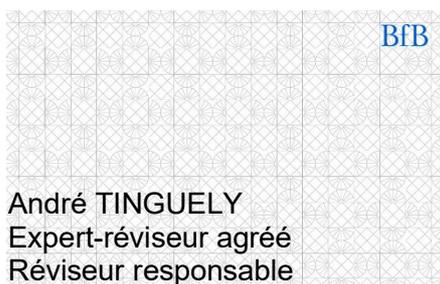
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Olivier DESMEULES
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)



Annexes :Comptes annuels comprenant :

1.	Message du Conseil administratif	4
2.	Bilan	5
3.	Compte de résultat échelonné.....	6
4.	Compte de résultat par fonction.....	7
5.	Compte des investissements.....	12
6.	Tableau des Flux de trésorerie	14
7.	Règles régissant la présentation des comptes.....	15
8.	Principes relatifs à la présentation des comptes	16
9.	État du capital propre	18
10.	Tableau des provisions.....	19
11.	Tableau des participations.....	20
12.	Tableau des garanties et des engagements conditionnels.....	22
13.	Tableau des immobilisations	23
14.	Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés	25
15.	Indications supplémentaires	26
16.	Indicateurs financiers.....	30
17.	Crédits budgétaires supplémentaires	32

COMPTES ANNUELS 2021

de la commune de Confignon

Confignon, le 23 mars 2022

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La commune de Confignon a l'avantage de présenter aux comptes 2021 un excédent de revenus de **CHF 725'528.77**, soit un montant de CHF 16'630'675.91 aux charges et un montant de CHF 17'356'204.68 aux revenus. Un budget déficitaire avait été établi pour 2021 de CHF 253'758.95, soit dans les limites autorisées par le service des affaires communales pour la période allant de 2020 à 2027 afin de prendre en compte les impacts de l'introduction de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Cette dérogation à l'équilibre budgétaire était prévue initialement pour une durée de cinq ans, ce délai a été porté à huit ans en janvier 2021.

L'année 2021 a été marquée, à nouveau, par la pandémie mais de manière moins prononcée au niveau communal, les établissements scolaires notamment n'ayant pas été fermés. Toutefois, de nombreux événements et manifestations n'ont pas pu être organisés. Les finances de la commune de Confignon enregistrent malgré le contrecoup économique lié aux restrictions sanitaires et à la réforme fiscale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, un record en terme de recettes fiscales. La commune boucle ainsi ses comptes avec un profit et un résultat supérieur de CHF 979'297.27 par rapport au budget voté.

Cette amélioration s'explique principalement par des recettes fiscales nettement supérieures aux estimations transmises par l'Administration fiscale cantonale dans le cadre de l'élaboration du budget. En effet, elles s'élèvent au total à CHF 14'224'262.35, soit une différence de CHF 1'980'264.35 par rapport au budget de CHF 12'243'998.00.

Au niveau des charges, le Conseil administratif a décidé en 2021 de réactiver les mesures d'accompagnement à la retraite en vue du développement de l'administration communale et des défis à relever dans le cadre de la construction des nouveaux quartiers des Cherpines et du Vuillonex. Ainsi, une provision de CHF 707'500.00 a été comptabilisée et impacte les charges de personnel. La révision du statut du personnel intégrant ces mesures sera soumise au Conseil municipal durant l'année 2022. Des amortissements non planifiés ont également été comptabilisés sur des investissements appelés à disparaître selon le projet du plan localisé de quartier du Vuillonex. Ces amortissements s'élèvent à un total de CHF 262'688.78. Les effets de la pandémie sur les comptes 2021 de la commune, sont quant à eux récapitulés dans l'annexe 15 des présents états financiers.

2. BILAN AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON

BILAN AU	31 décembre 2020	31 décembre 2021
1 Actifs	52 146 282.15	50 966 700.20
10 Patrimoine financier	18 382 739.43	18 854 497.80
100 Disponibilités et placements à court terme	5 950 770.76	6 141 317.93
101 Créances	5 062 522.25	5 159 596.31
102 Placements financiers à court terme	0.00	1 200.00
104 Actifs de régularisation	637 706.01	817 589.15
107 Placements financiers	367 100.00	370 154.00
108 Immobilisations corporelles PF	6 364 640.41	6 364 640.41
14 Patrimoine administratif	33 763 542.72	32 112 202.40
140 Immobilisations corporelles du PA	29 154 301.70	27 246 070.48
142 Immobilisations incorporelles	293 766.99	373 834.56
145 Participations, capital social	3 927 107.03	3 927 107.03
146 Subventions d'investissements	388 367.00	565 190.33
2 Passif	52 146 282.15	50 966 700.20
20 Capitaux de tiers	23 943 218.10	22 038 107.38
200 Engagements courants	1 324 117.17	733 997.98
201 Engagements financiers à court terme	1 105 000.00	3 000 000.00
204 Passifs de régularisation	227 514.24	774 002.56
205 Provisions à court terme	1 170 244.94	1 913 765.09
206 Engagements financiers à long terme	20 000 000.00	15 500 000.00
208 Provisions à long terme	46 748.00	46 748.00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	69 593.75	69 593.75
29 Capital propre	28 203 064.05	28 928 592.82
291 Fonds enregistrés comme capital propre	153 230.46	159 797.62
299 Excédent/découvert du bilan	28 049 833.59	28 768 795.20

3. COMPTE DE RESULTAT ECHELONNE AU 31.12.2021 COMMUNE DE CONFIGNON

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
Charges d'exploitation	14 733 987.19	15 177 125.90	15 979 842.45
30 Charges de personnel	4 161 901.15	4 107 096.94	4 849 613.79
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	3 231 103.45	3 284 081.14	3 198 639.54
33 Amortissements du patrimoine administratif	2 540 130.87	2 679 234.37	2 808 716.27
36 Charges de transfert	4 800 851.72	5 106 713.45	5 122 872.85
Revenus d'exploitation	14 949 735.30	14 418 006.95	16 708 380.46
40 Revenus fiscaux	12 842 687.78	12 243 998.00	14 224 262.35
42 Taxes	748 155.03	593 096.00	842 391.67
46 Revenus de transfert	1 358 892.49	1 580 912.95	1 641 726.44
Résultat d'exploitation	215 748.11	759 118.95-	728 538.01
34 Charges financières	724 600.80	201 000.00	194 534.35
44 Revenus financiers	729 152.44	706 360.00	647 824.22
Résultat financier	4 551.64	505 360.00	453 289.87
RESULTAT OPERATIONNEL	220 299.75	253 758.95-	1 181 827.88
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	456 299.11
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	456 299.11-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	220 299.75	253 758.95-	725 528.77

**4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL CHARGES	2 908 568.41	2 906 819.38	3 018 496.67
TOTAL REVENUS	223 174.35	168 400.00	200 683.92
01 CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
TOTAL CHARGES	386 385.65	415 500.00	397 761.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	828.40
30 Charges du personnel	302 962.20	360 400.00	349 241.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	83 423.45	55 100.00	48 519.30
42 Taxes	0.00	0.00	828.40
02 SERVICES GENERAUX			
TOTAL CHARGES	2 522 182.76	2 491 319.38	2 620 735.67
TOTAL REVENUS	223 174.35	168 400.00	199 855.52
30 Charges du personnel	1 173 579.70	1 146 265.00	1 308 440.81
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	581 184.51	563 700.00	542 709.50
33 Amortissements du patrimoine administratif	655 425.55	666 066.38	644 186.11
36 Charges de transfert	111 993.00	115 288.00	116 864.17
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	8 535.08
42 Taxes	151 970.75	61 300.00	134 069.85
44 Revenus financiers	51 447.50	76 900.00	44 507.60
46 Revenus de transfert	19 756.10	30 200.00	21 278.07
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
TOTAL CHARGES	932 067.09	987 567.27	1 015 560.28
TOTAL REVENUS	100 647.69	163 000.00	118 110.08
11 SECURITE PUBLIQUE			
TOTAL CHARGES	341 016.15	348 800.00	366 929.15
TOTAL REVENUS	54 580.98	117 500.00	68 825.80
36 Charges de transfert	341 016.15	348 800.00	366 929.15
42 Taxes	8 900.00	17 500.00	8 880.00
44 Revenus financiers	45 680.98	100 000.00	59 945.80
14 QUESTIONS JURIDIQUES			
TOTAL CHARGES	68 241.90	68 864.00	67 817.20
36 Charges de transfert	68 241.90	68 864.00	67 817.20
15 SERVICE DU FEU			
TOTAL CHARGES	431 066.10	462 173.38	481 390.20
TOTAL REVENUS	42 566.71	42 000.00	45 784.28
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 541.70	3 000.00	0.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	69 294.40	69 285.38	69 294.40
36 Charges de transfert	359 230.00	389 888.00	389 135.80
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	22 960.00
46 Revenus de transfert	42 566.71	42 000.00	45 784.28
16 DEFENSE			
TOTAL CHARGES	91 742.94	107 729.89	99 423.73
TOTAL REVENUS	3 500.00	3 500.00	3 500.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 013.95	7 800.00	6 634.60
33 Amortissements du patrimoine administratif	47 715.89	47 715.89	47 733.93
36 Charges de transfert	39 013.10	52 214.00	45 055.20
46 Revenus de transfert	3 500.00	3 500.00	3 500.00

**4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
2 FORMATION			
TOTAL CHARGES	2 801 706.51	3 026 131.51	3 250 689.32
TOTAL REVENUS	585 426.54	612 271.00	608 840.85
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE			
TOTAL CHARGES	2 801 706.51	3 026 131.51	3 250 689.32
TOTAL REVENUS	585 426.54	612 271.00	608 840.85
30 Charges du personnel	700 790.95	674 371.00	815 107.59
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	702 189.13	816 500.00	756 625.23
33 Amortissements du patrimoine administratif	854 608.43	920 835.51	910 729.00
36 Charges de transfert	544 118.00	614 425.00	614 825.05
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	153 402.45
42 Taxes	347 414.85	320 000.00	359 011.05
44 Revenus financiers	62 250.00	64 640.00	63 250.00
46 Revenus de transfert	175 761.69	227 631.00	186 579.80
3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , EGLISES			
TOTAL CHARGES	1 378 291.70	1 517 466.23	1 673 747.70
TOTAL REVENUS	39 021.55	50 700.00	39 101.10
32 CULTURE AUTRES			
TOTAL CHARGES	324 293.76	398 060.00	380 176.51
TOTAL REVENUS	1 260.55	12 600.00	4 303.10
30 Charges du personnel	221 374.85	204 225.00	274 245.83
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	85 407.91	155 950.00	80 690.95
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	17 000.00	7 381.73
36 Charges de transfert	17 511.00	20 885.00	17 858.00
42 Taxes	1 260.55	12 600.00	4 303.10
33 MEDIAS			
TOTAL CHARGES	53 325.57	57 500.00	56 765.06
TOTAL REVENUS	1 750.00	2 000.00	0.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53 325.57	57 500.00	52 765.06
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00	4 000.00
42 Taxes	1 750.00	2 000.00	0.00
34 SPORTS ET LOISIRS			
TOTAL CHARGES	1 000 672.37	1 061 906.23	1 236 806.13
TOTAL REVENUS	36 011.00	36 100.00	34 798.00
30 Charges du personnel	377 595.70	376 666.00	363 846.30
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	199 139.41	256 850.00	237 477.80
33 Amortissements du patrimoine administratif	120 440.27	111 485.23	325 231.20
36 Charges de transfert	303 496.99	316 905.00	291 344.59
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	18 906.24
42 Taxes	9 211.00	7 500.00	8 198.00
44 Revenus financiers	26 800.00	28 600.00	26 600.00
5 SECURITE SOCIALE			
TOTAL CHARGES	2 971 716.46	3 145 923.81	3 137 813.88
TOTAL REVENUS	766 112.01	806 412.00	808 147.70
53 VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
TOTAL CHARGES	64 493.75	72 124.00	63 857.91
TOTAL REVENUS	70 116.86	73 416.00	53 581.40
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	64 493.75	72 124.00	63 857.91
42 Taxes	53 196.86	56 496.00	36 661.40
44 Revenus financiers	16 920.00	16 920.00	16 920.00

**4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
54 FAMILLE ET JEUNESSE			
TOTAL CHARGES	2 450 180.15	2 642 576.87	2 591 185.39
TOTAL REVENUS	695 995.15	732 996.00	754 566.30
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 456.50	14 220.00	12 828.60
33 Amortissements du patrimoine administratif	156 849.87	156 849.87	156 842.25
36 Charges de transfert	2 281 873.78	2 471 507.00	2 421 514.54
42 Taxes		10 000.00	10 000.00
44 Revenus financiers	182 500.00	182 500.00	182 500.00
46 Revenus de transfert	513 495.15	540 496.00	562 066.30
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
TOTAL CHARGES	357 346.56	339 222.94	379 027.18
30 Charges du personnel	241 373.25	224 733.98	239 091.11
33 Amortissements du patrimoine administratif	7 306.96	7 306.96	7 306.96
36 Charges de transfert	108 666.35	107 182.00	118 011.35
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	14 617.76
59 DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
TOTAL CHARGES	99 696.00	92 000.00	103 743.40
36 Charges de transfert	99 696.00	92 000.00	103 743.40
6 TRANSPORTS			
TOTAL CHARGES	1 251 229.89	1 257 219.47	1 855 047.57
TOTAL REVENUS	132 173.85	63 200.00	186 676.53
61 CIRCULATION ROUTIERE			
TOTAL CHARGES	1 164 333.04	1 171 059.47	1 770 760.07
TOTAL REVENUS	86 291.85	5 000.00	134 584.35
30 Charges du personnel	510 897.15	524 018.95	895 035.11
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	276 252.24	292 864.00	329 694.77
33 Amortissements du patrimoine administratif	341 365.65	312 849.52	326 117.76
36 Charges de transfert	35 818.00	41 327.00	31 725.70
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	188 186.73
42 Taxes	86 291.85	5 000.00	134 584.35
62 TRANSPORTS PUBLICS			
TOTAL CHARGES	86 896.85	86 160.00	84 287.50
TOTAL REVENUS	45 882.00	58 200.00	52 092.18
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71 235.85	70 500.00	71 211.50
36 Charges de transfert	15 661.00	15 660.00	13 076.00
42 Taxes	45 882.00	58 200.00	52 092.18
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL CHARGES	1 850 184.30	1 860 137.09	1 870 351.56
TOTAL REVENUS	91 342.71	82 448.00	167 392.79
71 APPROVISIONNEMENT EN EAU			
TOTAL CHARGES	15 724.61	15 724.61	15 724.61
33 Amortissements du patrimoine administratif	15 724.61	15 724.61	15 724.61
72 TRAITEMENT DES EAUX USEES			
TOTAL CHARGES	285 770.06	296 650.32	303 262.15
TOTAL REVENUS	52 338.35	39 948.00	79 850.45
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12 281.70	7 350.00	935.80
33 Amortissements du patrimoine administratif	260 136.81	275 911.32	282 905.89
36 Charges de transfert	13 351.55	13 389.00	13 351.55
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	6 068.91
46 Revenus de transfert	52 338.35	39 948.00	79 850.45

**4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
73 GESTION DES DECHETS			
TOTAL CHARGES	926 327.25	854 882.15	894 862.25
TOTAL REVENUS	22 304.36	22 500.00	34 033.09
30 Charges du personnel	93 430.70	94 597.00	91 249.40
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	823 143.75	750 500.00	773 075.55
33 Amortissements du patrimoine administratif	8 403.70	8 403.70	8 403.70
36 Charges de transfert	1 349.10	1 381.45	1 381.45
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	20 752.15
42 Taxes	22 304.36	22 500.00	32 735.09
46 Revenus de transfert	0.00	0.00	1 298.00
76 LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT			
TOTAL CHARGES	201 210.80	222 945.00	233 002.96
TOTAL REVENUS	1 400.00	5 000.00	26 984.25
30 Charges du personnel	152 622.65	149 945.00	167 132.97
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	48 588.15	73 000.00	65 669.99
36 Charges de transfert	0.00	0.00	200.00
46 Revenus de transfert	1 400.00	5 000.00	26 984.25
77 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AUTRES			
TOTAL CHARGES	96 434.78	101 897.00	120 293.27
TOTAL REVENUS	15 300.00	15 000.00	26 525.00
30 Charges du personnel	93 398.35	94 597.00	90 949.05
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	177.70	3 500.00	3 615.70
33 Amortissements du patrimoine administratif	2 858.73	3 800.00	2 858.73
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	22 869.79
42 Taxes	15 300.00	15 000.00	26 525.00
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL CHARGES	324 716.80	368 038.01	303 206.32
30 Charges du personnel	293 875.65	257 288.01	255 273.92
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30 841.15	44 750.00	47 932.40
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	66 000.00	0.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL REVENUS	227 530.92	130 800.00	122 000.00
87 COMBUSTIBLE ET ENERGIE			
TOTAL REVENUS	227 530.92	130 800.00	122 000.00
44 Revenus financiers	227 530.92	130 800.00	122 000.00
9 FINANCES ET IMPOTS			
TOTAL CHARGES	1 364 823.63	676 871.14	808 968.93
TOTAL REVENUS	13 513 458.12	13 047 135.95	15 105 251.71
91 IMPOTS			
TOTAL CHARGES	531 810.79	379 376.14	492 664.58
TOTAL REVENUS	12 925 863.83	12 312 340.95	14 343 458.04
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	180 407.03	38 873.14	104 394.88
36 Charges de transfert	351 403.76	340 503.00	388 269.70
40 Revenus fiscaux	12 842 687.78	12 243 998.00	14 224 262.35
42 Taxes	4 672.81	5 000.00	34 503.25
46 Revenus de transfert	78 503.24	63 342.95	84 692.44

**4. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
92 CONVENTIONS FISCALES			
TOTAL CHARGES	108 412.04	96 495.00	121 770.00
36 Charges de transfert	108 412.04	96 495.00	121 770.00
93 PEREQUATIONS FINANCIERES ET COMPENSATION DES CHARGES			
TOTAL REVENUS	469 876.00	628 795.00	628 795.00
46 Revenus de transfert	469 876.00	628 795.00	628 795.00
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
TOTAL CHARGES	724 600.80	201 000.00	194 534.35
TOTAL REVENUS	116 023.04	106 000.00	132 100.82
34 Charges financières	724 600.80	201 000.00	194 534.35
44 Revenus financiers	116 023.04	106 000.00	132 100.82
97 REDISTRIBUTIONS			
TOTAL REVENUS	1 695.25	0.00	897.85
46 REVENUS DE TRANSFERTS	1 695.25	0.00	897.85
TOTAL GENERAL			
TOTAL CHARGES	15 458 587.99	15 378 135.90	16 630 675.91
TOTAL REVENUS	15 678 887.74	15 124 366.95	17 356 204.68
	220 299.75	253 768.95-	725 528.77

**5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	225 088.00	1 460 000.00	402 304.35
	TOTAL RECETTES	154 000.00	0.00	0.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	225 088.00	1 460 000.00	402 304.35
	TOTAL RECETTES	154 000.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	16 588.00	1 070 000.00	159 085.20
52	Immobilisations incorporelles	0.00	180 000.00	52 719.15
56	Subvention d'investissements propres	208 500.00	210 000.00	190 500.00
63	Subvention d'investissements acquises	154 000.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	49 740.60	0.00	0.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DEPENSES	49 740.60	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	49 740.60	0.00	0.00
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	134 050.00	672 000.00	640 277.13
	TOTAL RECETTES	55 611.45	0.00	0.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	134 050.00	672 000.00	640 277.13
	TOTAL RECETTES	55 611.45	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	134 050.00	672 000.00	640 277.13
63	Subvention d'investissements acquises	55 611.45	0.00	0.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	78 082.50	245 000.00	84 779.90
33	MEDIAS			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	10 016.00
52	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	10 016.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	78 082.50	245 000.00	74 763.90
50	Immobilisations corporelles	78 082.50	245 000.00	74 763.90
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	414 838.45	1 800 000.00	451 495.30
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	414 838.45	1 300 000.00	451 495.30
50	Immobilisations corporelles	414 838.45	1 300 000.00	451 495.30
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DEPENSES	0.00	500 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	500 000.00	0.00

**5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2021
COMMUNE DE CONFIGNON**

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	488 946.50	480 000.00	48 495.05
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DEPENSES	376 839.07	0.00	19 780.90
50	Immobilisations corporelles	376 839.07	0.00	19 780.90
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AUTRES			
	TOTAL DEPENSES	22 974.85	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	22 974.85	0.00	0.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	89 132.58	480 000.00	28 714.15
52	Immobilisations incorporelles	89 132.58	480 000.00	28 714.15
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	1 390 746.05	4 657 000.00	1 627 351.73
	TOTAL RECETTES	209 611.45	0.00	0.00
		1 181 134.60	4 657 000.00	1 627 351.73

6. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE COMMUNE DE CONFIGNON

	Mouvements 2021
Résultat total des comptes de résultats	725 528.77
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	3 278 692.05
- Augmentation / + diminution des créances	- 97 074.06
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 179 883.14
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 590 119.19
+ Augmentation / - diminution des provisions	743 520.15
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	546 488.32
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	4 427 152.90
+ Subvention d'investissement	0.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0.00
- Immobilisations corporelles	-1 345 402.43
- Investissements pour le compte de tiers	0.00
- Immobilisations incorporelles	- 281 949.30
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-1 627 351.73
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-1 627 351.73
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 4 254.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	- 4 254.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-1 631 605.73
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	1 895 000.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-4 500 000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-2 605 000.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	190 547.17
Liquidités et placements à court terme au 01.01.21	5 950 770.76
Liquidités et placements à court terme au 31.12.21	6 141 317.93
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	190 547.17

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES COMMUNE DE CONFIGNON

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Confignon reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES COMMUNE DE CONFIGNON

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La première réévaluation a été effectuée en 2018. Dans les comptes 2020, une parcelle du patrimoine financier a été réévaluée, il s'agit de la parcelle 11346, située sur le chemin des Hutins. Ajustée à une valeur de CHF 1'878'000 en 2018, elle a été dépréciée de CHF 378'000 en 2020, soit à CHF 1'500'000. Ce montant correspond au prix de cession à la Fondation du logement validé en date du 02.02.2017. Cette décision avait été prise par le Conseil administratif et le Conseil de la Fondation du logement de la commune dans le cadre de la réalisation du projet des Hutins.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes. Des amortissements non planifiés ont été comptabilisés en 2021 sur les investissements de la place de jeux du par Chaumont et la rénovation des courts de tennis. En effet, ces deux investissements sont localisés sur des zones constructibles du PLQ Vuillonex et donc menés à être détruits.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES COMMUNE DE CONFIGNON

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été constituée à hauteur de CHF 1'035'000, soit un montant conforme au maximum autorisé de 8 % sur la production estimée, en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

**9. ETAT DU CAPITAL PROPRE
COMMUNE DE CONFIGNON**

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 01.01.2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2021
291	Fonds enregistrés comme capital propre	153'230.46	16'273.51	9'706.35	159'797.62
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	153'230.46	16'273.51	9'706.35	159'797.62
299	Excédent/découvert du bilan	28'049'833.59	966'212.91	247'251.30	28'768'795.20
2990	Résultat annuel	230'977.79	735'235.12	247'251.30	718'961.61
2999	Résultats cumulés des années précédentes	27'818'855.80	230'977.79	0.00	28'049'833.59
29	Total	28'203'064.05	982'486.42	256'957.65	28'928'592.82

Commentaires :

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultats de l'année s'élève à CHF 725'528.77 et correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité. Le montant en augmentation du résultat annuel de CHF 718'961.61 correspond aux mouvements opérés sur les fonds enregistrés comme capitaux propres:

Mouvements de fonds enregistrés comme capital propre:

Solde fonds de bienfaisance au 01.01.2021	84'773.80
./ utilisation du fonds	-8'984.35
<u>Solde fonds de bienfaisance au 31.12.2021</u>	<u>75'789.45</u>
Solde du fonds de mise en valeur au 01.01.2021	68'456.66
./ utilisation du fonds	-722.00
+ alimentation du fonds à hauteur de 1% des investissements réalisés en 2021	16'273.51
<u>Solde fonds de de mise en valeur au 31.12.2021</u>	<u>84'008.17</u>

Ainsi, le résultat à reporter au 01.01.2022 dans le résultat cumulé compte 2999 est de CHF 718'961.61

Excédent de revenus 2021	725'528.77
Dissolution des fonds enregistrés comme capital propre	9'706.35
Alimentation des fonds enregistrés comme capital propre	-16'273.51
<u>Résultat 2021 à reporter</u>	<u>718'961.61</u>

**10. TABLEAU DES PROVISIONS
COMMUNE DE CONFIGNON**

	Solde au 01.01.2021	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Solde au 31.12.2021	Dont part de provision à court terme
A. Provisions autres droits du personnel	53'233.00	707'350.00	47'593.00	712'990.00	712'990.00
B. Provisions pour autres activités d'exploitation	24'627.00	22'000.00	24'627.00	22'000.00	22'000.00
C. Provisions fiscales	1'092'384.94	87'000.00	609.85	1'178'775.09	1'178'775.09
D. Provisions impôt à la source	46'748.00	-	-	46'748.00	-

Commentaires :

A. Provisions autres droits du personnel

But : Plan d'accompagnement communal en matière de retraite anticipée (PACRA)

Commentaires : La dissolution de la provision durant l'année 2021 correspond aux rentes versées aux retraités qui bénéficient du plan. Le Conseil administratif ayant décidé de relancer le plan de retraite sur la législature 2020-2025, une provision de CHF 707'350 a été constituée pour le personnel communal répondant aux critères d'accompagnement à la retraite durant cette période.

B. Provisions pour autres activités d'exploitation

But : Provision qui concerne la révision des comptes 2021 (CHF 22'000).

C. Provisions fiscales

But : Provisions fiscales

Commentaires : Couverture des frais de perception et de la volatilité des recettes fiscales.

Les provisions sur impôts sont constituées comme suit:

- Provision sur frais de perception dus sur le reliquat au 31.12.2021 :

Reliquats fiscaux au 31.12.2021 6'846'432.96
 ./ DuCroire de 30% sur reliquats -2'053'929.89
 Reliquats fiscaux nets au 31.12.2021 4'792'503.07

Provisions sur frais de perceptions dus s/ reliquats de 3%

143'775.09

- Provision sur l'estimé fiscal

Taux maximum admis pour la commune de Confignon sur la production estimée 8%

Production estimée PP + PM 2021 12'934'067.35

Provision maximale autorisée au 31.12.2021 1'034'725.39

Provision comptabilisée 1'035'000.00

Total provisions fiscales

1'178'775.09

D. Provision impôt à la source

But : Provision sur les corrections de l'impôt à la source 2017 et 2018

Commentaires : dans les comptes 2019, l'impôt à la source a été établi pour la première fois sur la base de la production estimée. Cette méthode est similaire à celle appliquée pour les autres impôts périodiques (PP IBO et PM) et répond aux obligations posées par le modèle MCH2 relatives à la délimitation des impôts. La modification a été effective pour l'impôt à la source, dès l'année fiscale 2019. Toutefois, l'impôt concernant les années fiscales précédentes continue d'être comptabilisé selon la méthode basée sur la perception. Une provision a été comptabilisée au 31.12.2019 pour les corrections devant encore intervenir après 2019 sur les années fiscales 2017 et 2018. Le montant a été évalué par le Département des Finances et s'élevait à CHF 72'000 pour la commune de Confignon en 2019. Dans les comptes fiscaux 2020 des correctifs sur l'impôt à la source pour les années fiscales antérieures à 2019 ont été intégrés et le solde de la provision a été estimée à CHF 46'748 au 31.12.2020. Aucune modification n'a été apportée pour les comptes 2021, la provision reste à CHF 46'748.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON

Nom de l'entité	BCGe - Banque cantonale de Genève	SIG - Services industriels de Genève	Cofficoge - Coopérative financière des communes genevoises	Fondation des Evaux	Fondation de la Petite Enfance	AFJ Rhône-Sud	Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	CAD Energie 1 SA	GD Cherpines SA
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Fondation de droit public	Fondation de droit public	Groupement intercommunal	Fondation de droit public	Société anonyme	Société anonyme
Activités et tâches publiques	Contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises	Gestion et développement du Centre intercommunal des sports, loisirs et nature des Evaux	Organiser, gérer, développer des espaces de vie enfantine destinés à l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Commune de Confignon	Accueil familial de jour	Mise à disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux et artisanaux d'intérêt général	Rénovation, entretien, distribution, facturation des installations de chauffage à distance (CAD)	Régit comme intermédiaire entre les différents intervenants pour la mise en œuvre de plan localisé de quartier 2 (PLQ2) et des plans localisés de détails (PLQ de détails) y relatifs dans le cadre du périmètre des Cherpines; réalisation d'aménagements et d'équipements et mise en place de mécanismes de délégation de réalisation d'aménagements et d'équipements
Total du capital	CHF 360 mio	CHF 100 mio	CHF 137'000	CHF 500'000	CHF 10'000	CHF 568'968	CHF 2'014'810	CHF 120'000	CHF 100'000
dont détenu par la commune	0.066% (soit 4'784 actions)	0.14%	1.46%	10%	100%	9.12%	100%	33.33%	33.33%
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 2'649'192	CHF 141'450	CHF 2'000	CHF 50'000	CHF 10'000	CHF 51'912	CHF 2'014'810	CHF 40'000	CHF 3'076
Valeur comptable de la participation	CHF 2'071 au PA (2748 actions) ; CHF 326'778 au PF (2'036 actions)	CHF 141'450	CHF 2'000	CHF 50'000	CHF 10'000	CHF 51'912	CHF 2'014'810	CHF 40'000	CHF 3'076
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises	Commune de Bernex, Villes de Lancy, d'Onex et de Genève	-	Commune de Bernex, Villes d'Onex et de Lancy	-	ED Energie Durable SA	PI Cherpines SA, FPLC, Leonelli Stefano, PATP Développement SA, Immologic Propertes SA, Construction Perret SA, Enz Denis, Pilon Christophe, Menut Jean-Baptiste, Orim SA, Cerimmo Développement SA, Garden Centre Schilliger SA, Broillet Investissement SA, Keat SA, Mariti Développement SA, Taddéo Jean-Pierre, Implenia Immobilier SA, Sevastopoulo Marina
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco edilco del San Gottardo SA, Bavels Ecole SA, Securelec 7 Vaud SA, Gaznat SA, Gazziplo SA, Swisspower Renewables AG.	-	-	-	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts sur participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	Locations des bâtiments, emplacements Dédommagements des détenteurs du capital	Pensions subvention de la commune de Confignon	Pensions subventions des détenteurs du capital	Loyers	Exploitation chauffage à distance	Refacturation de frais
Risques spécifiques	Risques bancaires PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	Risques énergétiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risques immobiliers	Risque d'exploitation et énergétique	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité		IFRS	Art. 957 à 962 CO	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	Code des Obligations	Code des Obligations
Résultat de la dernière année de l'entité	+105.0 millions de francs (2020)	- 117.3 mio (2020)	- CHF 2'1180 (1.7.19-30.20)	-CHF 33'181 (2020)	CHF 0 (2020)	CHF 0 (2020)	+ CHF 882'237.12 (2020)	CHF 71'244 (2020)	- CHF 2'19'18 (30.06.20-30.06.21)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 27'542 mio en 2020 (dont CHF 17'16 mio de francs de capitaux propres).	CHF 4,045 mio en 2020 (dont CHF 1'825 mio de capitaux propres)	CHF 1'870'561 (06.2020) (dont CHF 1'465'166 de capitaux propres)	CHF 9'169'016 (2020) (dont CHF 1'558'987 de capitaux propres)	CHF 135'090 (2020) (dont CHF 10'000 de capitaux propres)	CHF 3'652'577 (2020) (dont CHF 568'968 de capitaux propres)	CHF 48'408'965 (2020) (dont CHF 14'160'728 de capitaux propres)	CHF 990'080 (2020) (dont CHF 185'194 de capitaux propres)	CHF 397'061 (30.06.21) (dont CHF 71'097 de capitaux propres)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON

Nom de l'entité	eOperations Suisse SA	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Centre régional d'intervention « CRI 201 »	Centre intercommunal de voirie (CIV)	Organisation régionale de la protection civile Lancy-Cressy (ORPC)
Forme juridique	Société anonyme	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Fournir à la Confédération, aux cantons et aux communes des prestations liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Compagnie des sapeurs-pompiers des communes membres	Mise à disposition des locaux à usage de la voirie des communes membres	Protection de la population
Total du capital	CHF 100'000	---	---	---	---	---	---	---
dont détenu par la commune	0.10%	---	---	---	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 300	---	---	---	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	CHF 300	---	---	---	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Cantons suisses	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Commune de Bernex	Ville d'Onex et commune de Bernex	Villes d'Onex et de Lancy
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---	---	---	-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	N/A	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles des membres Subventions cantonales et fédérales
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	Code des Obligations	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 55'107.53 (2020)	- CHF 387'287 (2020) sur un total de charges de CHF 4'770'534.	- CHF 2'214'380 (2020) sur un total de charges de CHF 74'219'895.	- CHF 67'443 (2020) sur un total de charges de CHF 8'295'110	- CHF 57'171 (2020) sur un total de charges de CHF 1'073'410.	CHF 0 (2020), l'entier des charges est réparti entre les communes membres	CHF 0 (2020), l'entier des charges est réparti entre les communes membres	CHF 0 (2020), l'entier des charges est réparti entre les communes membres
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 1'226'163 (2020) (dont CHF 455'656 de capitaux propres)	CHF 6'408'291 (2020) (dont CHF 1'667'860 de capitaux propres)	CHF 15'024'382 (2020) (dont CHF 45'294'16 de capitaux propres)	CHF 1'551'836 (2020) (dont CHF 923'337 de capitaux propres)	CHF 3'933'621 (2020) (dont CHF 3'923'623 de capitaux propres).	CHF 501'098 (2020) (dont CHF 0 de capitaux propres).	CHF 198'901 (2020) (dont CHF 0 de capitaux propres).	CHF 191'740 (2020) (dont CHF 0 de capitaux propres).

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS COMMUNE DE CONFIGNON

Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	Fondation des Evaux	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Commune de Confignon	Villes de Genève, Onex, Lancy et communes Bernex et Confignon	
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Cautionnement	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	47'100.00	178'905.00	
Prestations couvertes par la garantie	Emprunts bancaires	Emprunts bancaires	
Montant de la garantie au 31.12.2021	37'027'726.00	394'517.00	Voir ci-dessous
Date du vote du CM approuvant la garantie	DM 438/439 du 21.09.2004	DM 803 du 25.09.2018	
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Situation financière de la fondation immobilière saine. Risque très faible	Situation financière de la fondation des Evaux stable. La commune de Confignon est minoritaire (participation au capital de 10% et participation au cautionnement de 5%)	

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par la délibération du 05.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2020)

1. Engagements de prévoyance de la commune: 16'150'805.31

2. Liste des engagements de prévoyance des entités au bénéfice d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des engagements ont été octroyés et par les autres communes membres

- Engagements de prévoyance de l'ACG 38'417'390.56
- Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance 14'622'409.76
- Engagements de prévoyance l'AFJ-Rhône-Sud 1'513'676.38
- Engagements de prévoyance de la Fondation des Evaux 5'245'952.48
- 3. Degrés de couverture selon l'art. 44 OPP2 de la CPI 81.36%

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un groupement intercommunal ou une fondation concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie du groupement ou de la fondation.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes de 2020 de la CPI, les comptes de 2021 n'étant pas encore audités.

**13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON**

N° de bien	Désignation du bien	Date DELIB	N° de délib	Crédit brut voté	Dépense totale	Economie (dépassements)	Valeur activée début de période	Total factures	Valeur activée fin de période	Montant subvention	Cumul amortissements	Amortissements CG période	Amortissements complémentaires	Status En cours	Valeur résiduelle CG fin de période
1	Centre communal	09.10.1990	DM198	13 073 500,00	10 884 046,10	0,00	7 180 877,20	7 180 877,20	7 180 877,20		6 952 960,73	228 116,47		Closuré	0,00
1	Centre communal	09.10.1990	DM198	304 426,00	2 493 880,50	0,00	3 703 368,90	3 703 368,90	3 703 368,90	1 062 403,90	1 983 742,67	47 733,93		Closuré	0,00
11	Abri P. C. Salle communale	13.02.1996	DM296	304 426,00	1 182 254,28	42 345,72	1 182 254,28	1 182 254,28	1 182 254,28		526 425,44	39 408,48		Closuré	616 420,36
2	Transformation immeuble Briefier	06.12.2005	DM468-469	303 400,00	303 400,00	0,00	303 400,00	303 400,00	303 400,00		131 469,99	10 113,33		Closuré	161 816,68
2	Maison Paroisse	06.12.2005	DM468-469	680 000,00	618 864,74	61 135,26	618 864,74	618 864,74	618 864,74		274 444,46	20 628,82		Closuré	323 791,46
2	Transformation maison paroisse	06.12.2005	DM468-469	1 502 000,00	1 369 507,40	132 492,60	1 369 507,40	1 369 507,40	1 369 507,40		607 044,75	45 650,25		Closuré	716 812,40
3	Transformation ancienne école	28.01.1987	DM313	1 075 000,00	992 037,35	82 962,65	992 037,35	992 037,35	992 037,35		895 768,73	33 067,91		Closuré	63 210,71
4	Rénovation immeuble Trouiller	25.09.2001	DM332	3 850 000,00	3 851 607,95	1 607,95	3 851 607,95	3 851 607,95	3 851 607,95		2 516 644,96	128 386,93		Closuré	1 206 576,06
4	Rénovation immeuble Trouiller	27.01.1998	DM332	2 125 000,00	2 200 765,00	75 765,00	2 200 765,00	2 200 765,00	2 200 765,00		1 437 982,32	73 358,83		Closuré	689 423,85
5	Mur de la Vallée	26.09.2006	DM480-DM51	2 150 000,00	259 238,46	44 238,46	259 238,46	259 238,46	259 238,46		163 773,76	12 961,92		Closuré	82 502,78
6	Réno. annexes salle commun.	31.01.2012	DM605	73 000,00	253 763,55	46 236,45	253 763,55	253 763,55	253 763,55		105 357,54	12 688,18		Closuré	135 717,83
6	Réno. annexes salle commun.	31.01.2012	DM605	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00		58 400,00	7 300,00		Closuré	7 300,00
7	Changement fenêtres Maire et ancienne école	27.09.2016	DM725	208 000,00	206 362,64	1 637,36	206 362,64	206 362,64	206 362,64		41 144,39	10 318,13		Closuré	154 900,12
8	Assainissement salle communale	05.12.2017	DM766	117 259,70	117 259,70	10 259,70	117 259,70	117 259,70	117 259,70		35 177,91	11 375,82		Terminé	70 355,82
9	Extension locaux service du feu	08.05.2012	DM614	1 574 486,00	1 574 486,00	33 642,00	1 574 486,00	1 574 486,00	1 574 486,00		412 783,61	52 482,87		Closuré	1 109 219,52
9	Extension locaux service du feu	08.05.2012	DM614	1 574 486,00	1 285 000,00	289 486,00	1 285 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00		1 285 000,00			Closuré	289 486,00
10	Diaplect station lavage (CV)	08.05.2012	DM613	129 000,00	129 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00		51 037,95	6 262,65		Closuré	67 962,45
12	Bâtiment école de Cressy	22.06.2004	DM435	23 500 000,00	22 875 282,74	624 717,26	22 875 282,74	22 875 282,74	22 875 282,74		9 756 720,85	437 285,40		Closuré	5 886 137,24
13	Ecole Tréchaumont - Chaufferie	09.04.2002	DM392	563 400,00	557 697,60	5 702,40	557 697,60	557 697,60	557 697,60		474 044,64	27 884,88		Closuré	55 768,08
14	Travaux de réadaptation école Confignon	08.12.2009	DM555	5 200 000,00	5 137 268,45	62 731,55	4 987 268,45	4 987 268,45	4 987 268,45		1 715 283,84	166 242,28		Closuré	3 105 742,33
15	Ecole Confignon ext. 4 classes	22.06.2004	DM433	4 970 000,00	4 888 563,05	81 436,95	4 888 563,05	4 888 563,05	4 888 563,05		2 621 281,30	162 952,10		Closuré	2 104 329,65
16	Panneaux photovoltaïques - Ecole de Cressy	08.03.2016	DM708	442 500,00	385 316,73	57 183,27	385 316,73	385 316,73	385 316,73		46 948,78	12 432,45		Closuré	133 656,35
17	Abri PC Trav. urgents - Ecole de Confignon	12.04.2016	DM712	80 000,00	65 079,35	14 920,65	65 079,35	65 079,35	65 079,35		13 761,91	3 253,97		Closuré	0,00
18	Axe vert	26.09.2006	DM482	450 000,00	481 306,15	31 306,15	301 914,30	301 914,30	301 914,30		206 218,16	15 095,72		Closuré	80 600,42
21	Réno courts TCC et surfaces multisports	04.02.2014	DM639	353 000,00	305 574,00	47 426,00	180 574,00	180 574,00	180 574,00		115 331,20	65 242,80		Closuré	0,00
22	Rénovation terrain football Ec. Confignon	11.03.2014	DM664	65 000,00	63 020,40	1 979,60	63 020,40	63 020,40	63 020,40		37 812,12	6 302,04		Closuré	0,00
23	Rénovation jeux Chaumont	24.09.2013	DM652	430 000,00	343 708,21	86 291,79	343 708,21	343 708,21	343 708,21		111 262,23	232 445,98		Closuré	0,00
24	Jeux Place village-Auberge	11.11.2014	DM680	125 000,00	122 893,25	2 106,75	122 893,25	122 893,25	122 893,25		30 694,98	6 144,66		Closuré	86 063,61
25	Jeux Anc. Ecole. Petite-enfance	01.02.2005	DM447	850 000,00	833 073,60	16 926,40	668 084,85	668 084,85	668 084,85		564 106,72	33 404,24		Closuré	70 573,89
26	Immeuble CRESSY PLUS	05.02.2013	DM636	125 000,00	73 069,60	51 930,40	73 069,60	73 069,60	73 069,60		51 144,88	7 306,96		Closuré	0,00
28	Réhabilitation routes	10.03.2009	DM622	380 000,00	451 755,10	68 755,10	451 755,10	451 755,10	451 755,10		260 114,28	22 587,76		Closuré	169 063,06
28	Réhabilitation routes	09.11.2010	DM622 (532)	900 000,00	419 557,55	39 557,55	419 557,55	419 557,55	419 557,55		189 281,64	20 977,88		Closuré	209 298,03
28	Réhabilitation routes	19.06.2012	DM622	900 000,00	887 774,50	12 225,50	887 774,50	887 774,50	887 774,50		311 237,19	44 388,73		Closuré	532 148,58
30	Ramén. centre historique	22.03.2011	DM584	3 050 000,00	3 229 236,67	179 236,67	3 089 236,67	3 089 236,67	3 089 236,67		944 232,88	103 307,96		Closuré	2 051 697,83
33	ARTCOB	31.01.2012	DM611	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00		80 000,00	10 000,00		Closuré	0,00
34	Rénovation Pont des Marais	04.12.2012	DM625	539 800,00	59 063,40	480 736,60	59 063,40	59 063,40	59 063,40		42 743,81	1 181,27		Closuré	0,00
35	Etude modération - trafic	10.12.2013	DM642	57 000,00	100 258,61	43 258,61	100 258,61	100 258,61	100 258,61		61 911,21	10 025,87		Closuré	0,00
36	Macarons - zones bleues	09.04.2019	DM632	45 000,00	100 258,61	258,61	100 258,61	100 258,61	100 258,61		12 301,36	3 267,12		Closuré	0,00
37	Reaffectation anciens locaux pompiers pour SE	02.02.2016	DM707	50 000,00	65 342,40	15 342,40	65 342,40	65 342,40	65 342,40		73 018,23	14 339,41		Closuré	199 430,46
38	Véhicule de service (J. Deere/Isuzu)	14.04.2015	DM683	300 000,00	286 788,10	13 211,90	286 788,10	286 788,10	286 788,10		45 523,79	11 380,93		Closuré	56 904,58
39	Place du village - Eclairage chambre d'arbres	27.09.2016	DM732	114 000,00	113 809,30	190,70	113 809,30	113 809,30	113 809,30		42 963,43	11 087,81		En cours MCH1	56 826,81
40	Entretien conservatoire Chemin des Hutins	02.02.2016	DM706	105 000,00	110 878,05	5 878,05	110 878,05	110 878,05	110 878,05		22 611,52	5 652,84		Closuré	0,00
41	Rédaction ch. Creux-du-Cheval	21.06.2016	DM728	62 000,00	56 528,35	5 471,65	56 528,35	56 528,35	56 528,35		4 077,03	1 359,01		Closuré	0,00
42	Urbanisation de Cressy	19.09.2017	DM754	40 370,00	27 180,20	13 189,80	27 180,20	27 180,20	27 180,20		27 674,30	6 028,61		Closuré	87 037,80
44	Coll. Route de Sorat	11.04.2000	DM358	2 100 000,00	1 473 970,30	626 029,70	830 229,00	830 229,00	830 229,00		168 760,83	27 674,30		Closuré	0,00
45	Coll. de Cressy LOT 2	07.11.2000	DM364	425 000,00	442 370,55	17 370,55	180 858,35	180 858,35	180 858,35		768 693,69	36 913,23		Closuré	0,00
46	Coll. de Cressy LOT 3	10.09.2002	DM401	2 663 500,00	1 455 047,95	768 982,05	1 107 396,85	1 107 396,85	1 107 396,85		643 741,30	5 652,84		Closuré	301 789,93
47	Coll. Chemin de Narty	04.04.2006	DM470	403 000,00	302 311,75	363 811,75	2 439 539,50	2 439 539,50	2 439 539,50		261 512,20	7 155 16,90		Closuré	831 771,58
48	Rén. station de pompage Vignes	03.02.2009	DM624	170 000,00	162 648,00	7 352,00	104 094,70	104 094,70	104 094,70		189 378,25	9 946,53		Closuré	79 334,83
49	Coll. Ch. de la Dode-Gd-Lancy	16.06.2009	DM547	1 300 000,00	659 027,76	640 972,24	421 777,76	421 777,76	421 777,76		587 772,25	5 204,74		Closuré	17 723,74
50	Coll. ch. des Marais	22.03.2011	DM582	1 381 000,00	1 243 395,65	117 604,35	1 051 430,05	1 051 430,05	1 051 430,05		280 952,01	35 047,87		Closuré	735 430,37
51	Assainissement Hutins (phase I)	02.03.2011	DM583	1 789 000,00	1 714 968,75	74 031,25	1 481 605,00	1 481 605,00	1 481 605,00		451 087,69	49 386,83		Closuré	981 150,68
52	Rénov. station pompage Paradis	25.09.2012	DM624	270 000,00	223 602,45	46 397,55	210 397,40	210 397,40	210 397,40		86 511,61	10 519,87		Closuré	113 965,92
53	Bassin rétention de l'Aire	11.11.2014	DM675	257 500,00	259 363,25	1 863,25	112 812,05	112 812,05	112 812,05		22 615,20	3 760,40		Closuré	86 436,45
54	Séparatif chemin de Mourfraz-investissement	29.01.2019	DM823	884 000,00	910 763,12	26 763,12	890 982,22	890 982,22	890 982,22		0,00	22 769,08		Terminé	887 984,04
55	Terriers Cressy 2ème étage	09.12.2014	DM651	65 304,14	64 568,15	735,99	44 582,15	44 582,15	44 582,15		31 206,66	4 458,22		Closuré	0,00
57	Terriers - route de Sorat	24.09.2013	DM651	44 500,00	39 454,80	5 045,20	39 454,80	39 454,80	39 454,80		23 674,44	3 945,48		Closuré	0,00
58	Modification d'une salle en DO-JO	08.05.2018	DM780	122 000,00	128 933,50	6 933,50	128 933,50	128 933,50	128 933,50		38 680,05	12 893,35		Terminé	77 360,10
59	Cunette Axe-Vert	13.03.2018	DM779	53 000,00	57 488,05	4 488,05	57 488,05	57 488,05	57 488,05		16 794,43	5 748,81		Terminé	0,00
61	Rénovations fenêtres bâtiment Briefier	04.12.2018	DM824	75 000,00	57 773,88	17 226,12	19 780,90	19 780,90	19 780,90		3 851,60	1 925,80		Terminé	51 996,48

**13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
COMMUNE DE CONFIGNON**

N° de bien	Désignation du bien	Date DELIB	N° de délib	Crédit brut voté	Dépense totale	Economie (dépassements)	Valeur activée début de période	Total factures	Valeur activée fin de période	Montant subvention	Cumul amortissements	Amortissements CG période	Amortissements complémentaires	Statut En cours	Valeur résiduelle CG fin de période
63	Ecole de Conflignon - Réfection local salle de gym	05.03.2019	DM827	-33 500,00	29 163,50	4 336,50	29 163,50		29 163,50		5 632,70	2 916,35	20 414,45	Closuré	0,00
64	Balayeuse	18.06.2019	DM840	238 600,00	236 975,55	1 624,45	236 975,55		236 975,55		31 596,74	15 798,37		Closuré	189 580,44
65	Mod. trafic Carabot	09.05.2017	DM737	595 000,00	480 870,90	114 129,10	178 622,90		178 622,90	302 248,00	26 793,45	8 931,15		Closuré	142 888,30
66	Ecole de Conflignon - ascenseur	04.12.2018	DM825	70 000,00	64 699,95	5 300,05	64 699,95		64 699,95		12 940,00	6 470,00	45 289,95	Closuré	0,00
67	Ecole de Conflignon - fenêtres oscillobattantes	19.06.2018	DM786	101 000,00	99 102,25	1 897,75	99 102,25		99 102,25		19 820,46	9 910,23		Closuré	69 371,56
68	Véhicule de la compagnie du CRJ 201 - tuyaux	06.11.2018	DM812	72 000,00	72 133,25	133,25	72 133,25		72 133,25		4 808,88	4 808,88		Terminé	62 515,49
69	Acquisition pupitres-chaises Ecole Conflignon	19.06.2018	DM785	30 000,00	29 725,20	274,80	29 725,20		29 725,20		11 146,95	3 715,65	14 862,60	Closuré	0,00
70	Cherphines - Culture - Crédit d'étude	19.06.2019	DM791	150 000,00	36 908,67	113 091,33	36 908,67		36 908,67		0,00	7 381,73		En cours	29 526,94
73	Véhicule et mobilier - ancienne compagnie pompiers Conflignon	19.06.2012	DM615	77 300,00	57 400,00	19 900,00	57 400,00		57 400,00		28 700,00	5 740,00	22 960,00	Closuré	0,00
78	Ecole de Conflignon - étanchéité mur sous-sol appt loc.	29.01.2019	DM826	38 000,00	35 388,53	2 611,47	35 388,53		35 388,53		7 077,70	3 538,85	24 771,98	Closuré	0,00
79	Revision plan directeur communal	19.06.2018	DM787	170 000,00	EN COURS		171 452,22		171 452,22		0,00	0,00		Terminé	171 452,22
80	AVP PLQ Vuillonnex	29.01.2019	DM830	160 000,00	EN COURS		85 406,10		85 406,10		0,00	0,00		En cours	85 406,10
81	Cressy - Aménagement installations extérieures, préau et abords	28.01.2021	DM866	762 000,00	EN COURS		77 516,60	640 277,13	717 793,73		0,00	53 340,00		Terminé	664 453,73
82	Lignes téléphoniques en technologie IP	18.06.2019	DM851	36 000,00	34 140,35	1 859,65	34 140,35		34 140,35		17 070,18	8 535,09	8 535,08	Terminé	0,00
83	Réfection portail cimetiére	24.09.2019	DM852	38 000,00	28 587,25	9 412,75	28 587,25		28 587,25		2 858,73	2 858,73	22 869,79	En cours	0,00
84	Réhabilitation des routes phase 01/2020	26.05.2020	DM871	490 000,00	436 651,50	53 348,50	334 174,40	102 477,10	436 651,50		0,00	14 555,05		Closuré	422 096,45
88	Etanchéité du préau couvert de l'école de Conflignon	28.01.2020	DM872	95 000,00	78 934,90	16 065,10	78 934,90		78 934,90		7 893,49	7 893,49		Terminé	63 147,92
89	Isuzu D-MAX Sattelie 4x4 single	22.09.2020	DM879	79 500,00	77 950,00	1 550,00	77 950,00		77 950,00		5 196,67	5 196,67		Terminé	67 556,66
90	Mise en conformité des zones 30 Km/H	02.02.2021	DM892	33 000,00	33 107,00	107,00	0,00	33 107,00	33 107,00		0,00	6 621,40		Terminé	26 485,60
91	Refonte site internet de la commune	02.02.2021	DM888	20 000,00	EN COURS		0,00	10 016,00	10 016,00		0,00	4 000,00		En cours	6 016,00
92	Réhabilitation des routes phase 02/2021	09.03.2021	DM871	300 000,00	291 291,75	8 708,25	0,00	291 291,75	291 291,75		0,00	9 709,72		Closuré	281 582,03
93	Audit du parc immobilier communal	13.04.2021	DM895	104 000,00	EN COURS		0,00	52 719,15	52 719,15		0,00	0,00		Terminé	52 719,15
94	Plans localisés de quartier (PLQ) - Cherphines	15.06.2021	DM906	200 000,00	EN COURS		0,00	28 714,15	28 714,15		0,00	0,00		En cours	28 714,15
	Nature 1407 - installation en construction PA														
19	Promenades thématiques	19.09.2017	DM753	52 000,00	130 256,50		130 256,50		205 020,40		0,00	6 621,40		En cours	205 020,40
70	Aménagement dépendance Mairie	10.12.2019	DM854	190 000,00	129 203,60		129 203,60		288 288,80		0,00	4 000,00		En cours	288 288,80
85	Extension 30Km/h Pralet	04.12.2018	DM802	132 000,00	10 088,45		2 714,05	10 088,45	12 802,50		0,00	9 709,72		En cours	12 802,50
88	Travaux de réfection du chemin des Mareis et du chemin Boisruai	03.12.2020	DM867	28 000,00	14 531,00		0,00	14 531,00	14 531,00		0,00	0,00		En cours	14 531,00
							68 126 092,56	1 436 851,73	69 562 944,29	14 967 709,05	38 678 023,87	2 808 716,27	456 295,11		27 619 905,04

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES COMMUNE DE CONFIGNON

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit « en cours » sont également mentionnées. En 2021, la commune de Confignon n'a pas de crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE DE CONFIGNON

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE (CORONAVIRUS) SUR LES COMPTES 2021

- **Contexte**

Après une année 2020 fortement marquée par la pandémie, l'année 2021 a continué à en subir les effets mais de manière moins prononcée. Certaines interdictions ont toutefois perduré sur l'année 2021 et toutes les activités communales n'ont pas pu reprendre comme habituellement et ceci concerne principalement les manifestations.

- **Estimation de l'impact de la crise sanitaire sur les comptes 2021**

La crise sanitaire ayant eu des incidences sur les comptes, l'estimation suivante a pour but de déterminer quel est son impact sur le résultat 2021.

Fonction / nature	Désignation	Budget	Solde Compte	Ecart
0220.000 / 44	Service généraux	54 000.00	18 647.60	35 352.40-

La nature 44 dans la fonction service généraux répertorie les recettes de location des salles de la commune mises à disposition de la population. Les interdictions de rassemblement ou les rassemblements restreints ont impacté les locations de salles par les particuliers et associations. Ainsi, une diminution de revenus de CHF 35'352.40 a été enregistrée.

Fonction / nature	Désignation	Budget	Solde Compte	Ecart
2180.120 / 31	Restaurants scolaires	341 150.00	293'791.46	47 358.54
2180.120 / 42	Restaurants scolaires	280 000.00	263 151.30	16 848.70-

Une augmentation des élèves fréquentant les restaurants scolaires était prévue au moment de l'établissement du budget. Toutefois, de nombreux parents ayant continué à télétravailler durant l'année 2021, la fréquentation été plus faible que prévue. Les charges d'exploitations sont par conséquent en diminution de CHF 47'358.54. Au niveau des recettes, la facturation des repas enregistre une diminution des ventes de repas de CHF 16'848.70.

Fonction / nature	Désignation	Budget	Solde Compte	Ecart
2192 / 31	Scolarité obligatoire, autres	74 130.00	53 788.10	20 341.90

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE DE CONFIGNON

La fonction scolarité obligatoire, autres regroupe les charges liées aux promotions et aux allocations versées pour les camps scolaires. Les promotions 2021 ont été à nouveau organisées dans une version « allégée » entraînant une diminution de charge de CHF 20'341.90

Fonction / nature	Désignation	Budget	Solde Compte	Ecart
3220.100 / 31	Manifestations communales, concerts, théâtres, spectacles	82 500.00	65 330.53	17 169.47
3290.120 / 31	Manifestations communales, autres fêtes villageoises	37 450.00	6 870.17	30 579.83
3290.170 / 31	Expositions et conférences	31 000.00	7 768.25	23 231.75

Le domaine de la culture aura encore une fois été fortement impacté par la pandémie et les restrictions de rassemblement. Le 1^{er} août, l'apéritif communal et le programme culturel n'ont pas pu se faire ou se réaliser comme prévu. Au total, un non dépensé de CHF 70'981.05 a été enregistré cette année.

Comme en 2020, la crise sanitaire a eu pour conséquence une diminution importante des prestations offertes à la population, entraînant des dépenses inférieures par rapport aux années précédentes. L'impact sur les comptes 2021 se situe donc au niveau des charges, qui sont inférieures à ce qui avait été prévu au budget.

L'« économie » réalisée sur 2021 s'élève au total à CHF 86'480.39, en raison des explications apportées ci-dessus.

B. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétariat général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE DE CONFIGNON

- **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

- **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève à titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est un élément à risque en fonction des estimations fiscales des personnes physiques. Pour éviter de se retrouver en besoin de liquidités, la Commune ne planifie les investissements qu'à hauteur de l'autofinancement avec une volonté politique de rembourser la dette communale dès que les ressources sont suffisantes. Cette politique a été appliquée jusqu'en 2020, l'autofinancement n'étant pas suffisant pour les investissements prévus depuis 2021.

Le plan des investissements effectué sur plusieurs exercices permet une planification des besoins en liquidités présents et futurs.

- **Risque de taux d'intérêt**

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

- **Risque de change**

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COMMUNE DE CONFIGNON

C. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Les processus suivants ont été mis en place :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Charges salariales
- Budget
- Boucllement
- Taxe professionnelle communale

Le système de contrôle interne continue à être régulièrement mis à jour.

D. CONTRATS DE LEASING

Aucun contrat de leasing actuellement en cours.

16. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNE DE CONFIGNON

1. Taux endettement net						
	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	136.25	70.37	57.06	43.30	22.38	65.87
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.					
Remarque	La diminution continue de l'endettement communal durant ces dernières années se reflète sur le taux d'endettement net qui est en baisse depuis 2017. En 2021, une total de CHF 2'605'000 a été remboursé.					

2. Degré d'autofinancement						
	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	97.13	433.40	242.10	234.71	250.37	251.54
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.					
Remarque	En 2017, le résultat ayant été très mauvais (CHF -2'207'000), le degré d'autofinancement a fortement diminué cette année là. Les amortissements complémentaires compabilisés en 2021 contribuent à augmenter l'autofinancement et améliorent la valeur par rapport à 2019 et 2020.					

3. Part des charges d'intérêts nets						
	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	2.73	1.98	1.84	1.70	1.08	1.87
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	Taux en amélioration chaque année en raison d'une part du remboursement de la dette et d'autre part du renouvellement à des taux d'intérêts beaucoup plus bas. Le taux d'intérêt moyen est passé de 1.277% en 2020 à 0.97% en 2021.					

4. Dette brute par rapport aux revenus						
	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	186.83	147.64	137.21	143.05	110.90	145.13
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	Amélioration continue de la valeur depuis 2018 en raison de meilleures recettes fiscales et d'une diminution de la dette.					

16. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNE DE CONFIGNON

5. Proportion des investissements

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	5.32	9.66	11.46	9.80	10.91	9.43
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
Remarque	Les investissements des 5 dernières années sont relativement faibles, la priorité ayant été donnée à un retour à l'équilibre financier et à une diminution de l'endettement communal.					

6. Part du service de la dette

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	22.49	19.38	17.77	17.98	19.99	19.52
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	La part du service de la dette représente une part importante du budget communal. Toutefois, les renouvellements d'emprunts récents et les remboursements de tranches d'emprunts arrivant à échéance ont permis de diminuer drastiquement les charges d'intérêts. Les effets devraient se ressentir sur l'exercice 2022.					

7. Dette nette en francs par habitant

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	3034	1948	1537	1211	682	1682
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.					
Remarque	La diminution est continue depuis 2017 en raison de la réduction de l'endettement communal.					

8. Taux d'autofinancement

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	3.11	17.53	20.44	17.68	23.49	16.45
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Remarque	La perte 2017 de CHF 2'207'000 explique un taux d'autofinancement aussi faible cette année là. Pour la première fois sur ces cinq dernières années, le ratio est largement supérieur à 20, soit une valeur jugée bonne. Les recettes fiscales favorables combinées à la comptabilisation d'amortissements complémentaires ont permis d'améliorer ce ratio en 2021.					

**17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES
COMMUNE DE CONFIGNON**

		Budget 2021	Solde du compte 2021	Dépasse- ments	%	Justificatifs
02	SERVICES GENERAUX					
30	Charges de personnel	1 146 265.00	1 308 440.81	162 175.81-	-14.15%	<p>1) Provision totale comptabilisée pour le plan de retraite anticipée 2020-2025 de CHF 707'350 en 2021, CHF 136'500 concernent la fonction 02-Services généraux.</p> <p>2) Le versement rétroactif des annuités 2021 engendre un coût total de CHF 58'000, CHF 18'650 concernent la fonction 02-Services généraux.</p> <p>3) Remplacements pour des cas de maladies durant 2021, ces remplacements ont engendrés quelques dépassements peu importants et, en contrepartie, des recettes non budgétées de remboursements d'assurance ont été enregistrées pour CHF 34'386 dans cette fonction.</p>
11	SECURITE PUBLIQUE					
36	Charges de transfert	348 800.00	366 929.15	18 129.15-	-5.20%	<p>Le décompte final de la police municipal s'élève à CHF 336'590 contre CHF 299'800 annoncés pour le budget 2021. Cet écart résulte d'une erreur de calcul sur la clé de répartition du nombre d'agents municipaux pour Confignon lors de l'établissement du budget. Il avait en premier lieu été décidé par la commune de Bernex d'engager un APM supplémentaire, réduisant la clé de répartition de Confignon à 2/9 agents. La commune de Bernex a finalement renoncé à cet engagement et la répartition aurait dû être ajustée à 2/8 pour Confignon, ce qui n'a pas été effectué. Le décompte final s'est fait sur un base de 2/8 ce qui a augmenté les charges pour notre commune.</p>
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE					
30	Charges de personnel	674 371.00	815 107.59	140 736.59-	-20.87%	<p>1) Provision totale comptabilisée pour le plan de retraite anticipée 2020-2025 de CHF 707'350 en 2021, CHF 115'500 concernent la fonction 21-Scolarité obligatoire.</p> <p>2) Le versement rétroactif des annuités 2021 engendre un coût total de CHF 58'000, CHF 5'800 concernent la fonction 21-Scolarité obligatoire.</p> <p>3) Personnel auxiliaire pour l'école de Cressy engagé sur du long terme en raison d'une absence maladie de longue durée. Le coût supplémentaire de ce remplacement est de CHF 40'000. Des remboursements d'assurance ont été enregistrés pour ce cas particulier pour un total de CHF 67'830 en revenus.</p>
32	CULTURE AUTRES					
31	Charges de personnel	204 225.00	274 245.83	70 020.83-	-34.29%	<p>Provision totale comptabilisée pour le plan de retraite anticipée 2020-2025 de CHF 707'350 en 2021, CHF 75'600 concernent la fonction 32-Culture autres.</p>
34	SPORTS ET LOISIRS					
33	Amortissement du patrimoine administratif	111 485.23	325 231.20	213 745.97-	-191.73%	<p>Amortissements non planifiés sur deux biens du patrimoine administratif en raison de leur destruction prévue dans le cadre du PLQ Vuillonex, il s'agit de :</p> <p>1) La place de jeux de Chaumont : l'investissement a été totalement amorti, engendrant une charge supplémentaire de CHF 215'445.98.</p> <p>2) La rénovation des courts de tennis : l'investissement a été totalement amorti, engendrant une charge supplémentaire de CHF 47'242.80.</p>
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
30	Charges de personnel	224 723.98	239 091.11	14 367.13-	-6.39%	<p>1) Le versement rétroactif des annuités 2021 engendre un coût total de CHF 58'000, CHF 9'500 concernent la fonction 57-Aide sociale.</p> <p>2) Une collaboratrice du pôle social engagée à 50% a également effectué quelques demi-journées supplémentaires en fin d'année. Ces heures lui ont été rétribuées en accord avec le Conseil administratif afin de simplifier l'organisation du service.</p>
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURSCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
36	Charges de transfert	92 000.00	103 743.40	11 743.40-	-12.76%	<p>Aides extraordinaires versées par le Conseil administratif durant l'année 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caritas Suisse : CHF 2'287.50 pour les migrants dans les Balkans - Croix-Rouge Suisse : CHF 2'293.50 pour éruption au Congo - Comité international de la Croix-Rouge : CHF 2'293.50 pour la Palestine - Medair Genève : CHF 4'577 pour l'Afghanistan

**17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES
COMMUNE DE CONFIGNON**

		Budget 2021	Solde du compte 2021	Dépasse- ments	%	Justificatifs
61	CIRCULATION ROUTIERE					
30	Charges de personnel	524 018.95	895 035.11	371 016.16-	-70.80%	1) Provision totale comptabilisée pour le plan de retraite anticipée 2020-2025 de CHF 707'350 en 2021, CHF 352'800 concernent la fonction 61-Circulation routière. 2) Le versement rétroactif des annuités 2021 engendre un coût total de CHF 58'000, CHF 8'900 concernent la fonction 61-Circulation routière. 3) Personnel auxiliaire engagé sur du long terme au sein des services extérieurs en raison d'une absence pour accident professionnel de longue durée. Le coût supplémentaire de ce remplacement est de CHF 38'000. Des remboursements d'assurance ont été enregistrés pour ce cas particulier pour un total de CHF 96'600 en revenus.
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	292 864.00	329 694.77	36 830.77-	-12.58%	1) Eclairage des routes : dépassement de CHF 11'000 en raison d'une facture des SIG pour un dépannage effectué sur un câble au ch. Sous-le-Clos en août 2020 et pour lequel la commune n'avait pas été avertie, en raison du COVID selon explications des SIG. La facture a été adressée à l'administration en mai 2021. 2) Travaux de marquage et signalisation en dépassement de CHF 23'800 par rapport au budget. 3) Charges d'entretien non prévues pour diverses réparations dues à du vandalisme : CHF 7'400
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
30	Charges de personnel	149 945.00	167 132.97	17 187.97-	-11.46%	Provision totale comptabilisée pour le plan de retraite anticipée 2020-2025 de CHF 707'350 en 2021, CHF 26'950 concernent la fonction 76-Lutte contre la pollution de l'environnement
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44 750.00	47 932.40	3 182.40-	-7.11%	Pas de commentaire particulier.
91	IMPOTS					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38 873.14	104 394.88	65 521.74-	-168.55%	En raison de recettes fiscales plus élevées que prévu, la provision pour estimé fiscal a pu être ajustée à hauteur de CHF 87'000 (montant non prévu au budget). L'écart par rapport au budget est toutefois moins important car la provision sur reliquat de 30% a été dissoute, le solde du reliquat étant plus faible qu'en 2020, malgré l'augmentation de la production.
36	Charges de transfert	340 503.00	388 269.70	47 766.70-	-14.03%	L'ajustement de la provision sur les frais de perception des centimes PP et PM est plus élevé de CHF 47'766.70 par rapport au budget en raison des recettes fiscales perçues plus importantes que celles budgétées.
92	CONVENTIONS FISCALES					
36	Charges de transfert	96 495.00	121 770.00	25 275.00-	-26.19%	La compensation financière versée aux communes frontalières est plus élevée de CHF 25'275 par rapport aux estimations qui nous avaient été remises par le département des finances lors de l'élaboration du budget. Les recettes d'impôts à la source sont également plus élevées que les estimations qui nous avaient été transmises.
DEPASSEMENT TOTAL A VOTER				1 197 699.62-		

BfB

Rue de la Corrairie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch